

## Les fonts baptismaux de Saint-Jacques

---

Peu d'églises ont subi autant de transformations que Saint-Jacques. Ces changements n'ont pas seulement altéré le caractère général de l'édifice, ils ont aussi porté sur le mobilier, et la perte est plus grande, car les objets remplacés ont disparu. Rien que pour les fonts baptismaux, nous en pouvons compter au moins trois : ceux sur lesquels on baptisait au xvi<sup>e</sup> siècle ; ceux qui furent placés au xvii<sup>e</sup> dans la chapelle baptismale restaurée alors aux frais de Pierre Bonin, ainsi qu'en témoigne la plaque de marbre qui rappelle les libéralités de ce principal du collège ; ceux enfin qu'on voit aujourd'hui et qui consistent en une vasque de marbre fermée par deux volets de bronze ciselé et doré, sur lesquels on lit :

*Les fonts ont été faits du temps de messire Antoine Paterre, curé de cette paroisse en février 1733.*

*Fait par Jacques Robbe, m<sup>e</sup> fondeur, quai Pelletier, à Paris.*

Pour les fonts baptismaux du xvii<sup>e</sup> siècle, nous trouvons des indications précises dans cette note inscrite sur les registres de catholicité de Saint-Jacques, à la suite de l'acte de baptême d'Elizabeth Tettelette, fille de Pierre Tettelette, marchand orfèvre, et de Marguerite Coulon, le dimanche de

---

Pâques closes (dimanche de Quasimodo), 7 avril 1730. Comme cette note est, croyons-nous, inédite, nous la reproduisons en entier :

« C'est le premier baptesme fait en la chapelle des fonts nouvellement érigé par les finances de Pierre Bonin, principal du collège de Compiègne; les fonts y ayant esté placés la semaine sainte et la bénédiction faite la veille de Pâques suivante par M<sup>e</sup> Arthus Charpentier, prêtre curé. Estant pour lors marguilliers M<sup>e</sup> Charles de Pimont, avocat, M<sup>e</sup> Jacques Diée, marchand, receveur des Trespasés, M<sup>e</sup> François Bugnys, orfèvre, receveur du Temporel de l'église. M<sup>e</sup> Simon Choint (ou Boint). »

Sauf ce dernier personnage douteux, tant l'écriture est défectueuse, tous les autres sont faciles à identifier :

Arthus Charpentier, curé de Saint-Jacques depuis 1599, par la résignation de Charles Dufils, appartenait à une famille des plus fécondes et des plus honorables de la ville qui devait donner de nombreux sujets à l'Eglise et même un aumônier de Louis XIV, Philippe Charpentier.

Pierre Bonin, le généreux donateur, était originaire du Dauphiné. Précepteur des enfants de La Mothe Houdancourt, il est permis de supposer qu'il dut sa fortune à cette illustre maison. Curé d'Arsy et principal du collège de Compiègne, du 4 octobre 1622 jusqu'à sa mort, le 17 septembre 1637, il est suffisamment connu, grâce à l'histoire du collège de M. Plion et à celle du Fayel par le chanoine Morel. Une plaque de mar-

---

bre noir, fixée dans la chapelle des fonts, à Saint-Jacques, où il voulut être enterré, rappelle ses mérites et ses libéralités. L'obituaire de Saint-Jacques le mentionne à la date du 29 juin, fête de saint Pierre : « Le service de Saint-Pierre pour M<sup>e</sup> Pierre Bonin, principal du collège. La procession ledit jour, après les vêpres, et le lendemain, une messe de Requiem ».

Le premier marguillier mentionné ici, Charles de Pimont, avocat, doit être un étranger transplanté à Compiègne, car ce nom n'est pas familier aux habitués de nos archives, et je n'ai pu retrouver qu'un seul acte le concernant directement : « Le dimanche 18 juin 1627 fut baptisé à Saint-Jacques Athanase fils de honorable homme M<sup>e</sup> Charles de Pimont et de Catherine Diée. » Le prénom peu répandu donné au nouveau-né lui venait de son parrain Athanase Levesque, receveur du domaine de Senlis. La marraine était aussi une personne importante, Marie de Montreuil, femme de Jacques Desprès, conseiller du roi, lieutenant civil et criminel à Compiègne, le personnage le plus considérable de la ville. Charles de Pimont dut perdre sa femme et se remarier, chose fréquente à l'époque, car douze ans plus tard, le 19 juillet 1639, sa femme, marraine à Saint-Jacques, se nomme Jacqueline de Brouilly. Une telle alliance indique assez quelle était la position de Charles de Pimont.

Jacques Diée, qualifié marchand, était parent de Pimont par la première femme de celui-ci ; de plus il avait signé, au nom de la ville, le contrat qui donnait à Pierre

---

Bonin la direction du collège. Son frère Laurent était greffier de l'exemption et au baptême de son neveu le 22 janvier 1630 Jacques est qualifié marguillier de céans.

Les Bugnys ou de Bugnys (sans qu'il faille attribuer à cette particule une couleur aristocratique dont ces braves gens n'ont jamais voulu se parer) étaient une famille d'orfèvres. C'est la qualité que prend Pierre Bugnys aux baptêmes de ses nombreux enfants à Saint-Jacques les 20 mars 1622, 30 juillet 1623, 23 janvier 1626, et 9 mai 1630. Au baptême de 1623 le parrain est François Bugnys, le receveur des Trépassés, également qualifié orfèvre.

Les fonts nouvellement installés et bénits, dans des circonstances que le curé Charpentier avait cru devoir relater, ne servirent guère plus d'un siècle, puisqu'ils furent remplacés en 1733 par ceux qui existent aujourd'hui, et ils furent vendus 24 livres. Du moins, c'est tout ce que le curé Paterre s'engagea à remettre à la fabrique après vingt ans de luttes et de difficultés avec ses marguilliers terminées par la transaction du 20 février 1736. Vingt-quatre livres ! le marché était médiocre. Il nous semble plus qu'une mauvaise affaire, une mauvaise action, un manque de respect envers la mémoire du donateur et aussi à l'égard du sentiment pieux de tant de générations qui, là, avaient été enfantées à la vie chrétienne. Il serait intéressant de savoir ce que sont devenus les vieux fonts si misérablement vendus. Si quelque jour on les retrouvait relégués dans une pauvre église de campagne, il serait consolant de penser

---

qu'ils n'ont pas failli à leur mission. Puisse ces quelques notes, en stimulant le zèle de nos confrères, amener cette heureuse découverte.

B<sup>on</sup> DE BONNAULT.

---

---